



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
NUMÉRO 2021-005

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir qui aura lieu le lundi 13 septembre 2021 à 20h00, au 220, boulevard de la Montagne à Saint-Casimir (Québec), le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot 3 928 496 / 605, boulevard de la Montagne / Zone mixte M-3

Demande numéro 2021-005, faite le 27 août 2021, par M. Xavier Gauthier propriétaire de St-Casimir Autos Polaris inc., ayant pour effet de permettre l'installation d'une enseigne d'une superficie de 15.52 mètres carrés (167 pieds carrés) alors que l'article 12.3.2 du Règlement de zonage 139-2015 ne permet qu'une superficie de 10 mètres carrés (107 pieds carrés).

Toute personne intéressée pourra, avant que le conseil ne prenne sa décision sur cette demande, transmettre ses commentaires par écrit avant le 3 septembre 2021 à la Municipalité de Saint-Casimir 220, boulevard de la Montagne Saint-Casimir, QC G0A 3L0 ou par courriel à : rene.savard@saint-casimir.com

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 27^{ième} jour d'août 2021

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier